

2025, l'odyssée du plein emploi

En 2025, le soleil brillera sur une France où régnera le plein emploi. C'est le vœu du président de la République. Mais qu'est-ce réellement que le plein emploi ? Une terre promise ? Qu'en est-il des mesures prises pour atteindre cet objectif ?



2025, l'odyssée

Le plein emploi, c'est un monde de rêve où l'on baigne dans le chômage frictionnel, dit aussi naturel, ce court et incompressible intermède naturel entre un premier contrat ou entre deux contrats, qui se situe plus ou moins entre 3% et 5%. Il est évalué « à environ 4,5% en France » par Éric Heyer, économiste à l'OFCE (Obser-

vatoire français des conjonctures économiques), qui pour cela a cumulé « les 800 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire et mettant six mois en moyenne à trouver un travail » et « les périodes de carence entre les CDD » (quelque 85% des contrats signés). Si le frictionnel égale le chômage, du moins statistiquement parlant, cela entend que l'on est en plein emploi.

L'ELDORADO

Ainsi, et si l'on en croit les statistiques, plusieurs pays baigneraient dans l'Eldorado du plein emploi, avec, en janvier 2019, des taux de chômage, au sens du BIT, le Bureau international du travail, tels que 1,9% pour la République tchèque, 3,2% en Allemagne, 3,3% pour les Pays-Bas, 4% pour le Royaume-Uni

Espagne : cinquante réformes, toujours plus de précarité et moins de salaire

Depuis le début des années 1980, plus d'une cinquantaine de textes de loi ont réformé le marché du travail espagnol. Résultat, le nombre de contrats – très – temporaires augmente et les salaires baissent.

La dernière grande loi Travail, celle de 2012, dont les confédérations syndicales UGT et CCOO continuent de demander l'abrogation, a obéi à la même logique que les précédentes, une logique visant à diminuer le coût du travail. Mais elle l'a fait avec une brutalité inédite.

Outre un renforcement de la primauté des accords d'entreprise sur les conventions sectorielles, la réforme de 2012 a facilité comme jamais les licenciements, qu'ils soient individuels ou collectifs, sans cause réelle et sérieuse ou pour motifs économiques. Pour ces derniers, la réforme a notamment supprimé l'autorisation administrative préalable et diminué drastiquement le niveau des indemnités. La conséquence ne s'est pas fait attendre. De 2012 à 2017, les inscriptions à l'Assurance chômage après un licenciement collectif, ou individuel « pour motif objectif », ont représenté 42% du total des inscriptions contre 23% entre 2008 et 2011.

La réforme de 2012 a également permis de généraliser le recours au travail temporaire, y compris pour de très courtes durées, et au temps partiel. En 2017, 94% des premières embauches se sont faites sous des contrats à durée déterminée,

qui représentent aujourd'hui plus du quart (26,7%) de la main-d'œuvre totale.

EN 2018, 27% DES CONTRATS ÉTAIENT DE MOINS D'UNE SEMAINE

En 2018, près de 6 millions de contrats, soit 27% du total, étaient ainsi des contrats de moins d'une semaine. Résultat, 15% des travailleurs espagnols vivent en dessous du seuil de pauvreté, selon l'OCDE, qui constate aussi que les créations d'emplois de ces dernières années se sont accompagnées d'une forte dévaluation salariale. La progression du salaire réel, excluant l'inflation, est même négative, relevait l'organisation internationale en juillet dernier. Les statistiques officielles de l'État espagnol ont révélé qu'en 2017 plus de 3 millions de salariés percevaient 1 000 euros maximum par mois.

En février 2018, un rapport réalisé par le cabinet Syndex, intitulé « Loi Travail et dévaluation salariale », a clairement confirmé que la réforme de 2012 a dégradé la qualité de l'emploi et le niveau des bas salaires. C'est donc à ce prix-là que le ministère du Travail espagnol a pu annoncer début mai une baisse du nombre de demandeurs d'emploi à 3,16 millions de personnes, soit 5,2% de moins qu'il y a un an. Mais les statistiques ont également confirmé que la précarité continue d'augmenter, puisque le nombre de contrats à durée indéterminée signés a encore diminué de 2,7% entre mars et avril, et de 7,8% sur un an. **Evelyne Salamero**

du plein emploi

et les États-Unis (et même 3,6% en avril).

Sous les chiffres, la réalité peut être différente. Notamment pour l'ONU, dont un rapport de son responsable chargé de la pauvreté et des droits de l'Homme souligne qu'au Royaume-Uni un cinquième de la population du pays, soit 14 millions de personnes, vit dans la pauvreté. Ses constats dressent un tableau peu idyllique pour une terre promise : « Près de 40% des enfants devraient vivre dans la pauvreté d'ici à 2021. Les banques alimentaires prolifèrent, le nombre de sans-abri a énormément augmenté [...], l'espérance de vie chute pour certains groupes [...] ». Quant aux États-Unis, ils présenteraient moins l'image d'un pays de Cocagne si quelque 23 millions d'adultes inactifs de 25 à 54 ans ne se trouvaient pas hors des statistiques sur l'emploi, selon les chiffres du Bureau of Labor Statistics. Avec un taux de chômage aussi bas, les salaires auraient dû théoriquement bondir du fait du peu d'offre face à la demande, mais ils n'ont en fait que légèrement progressé : 2,9% contre les au moins 4% attendus.

PLEIN EMPLOI ET SOUS-EMPLOI : ILS VONT SI BIEN ENSEMBLE

En Allemagne (lire l'article en page suivante), les réformes Hartz, qui ont forcé au travail très partiel et peu rémunéré des millions de personnes, ne se sont montrées payantes qu'au niveau statistique. *Idem* au Royaume-Uni ou en Suède où, malgré les menaces sur les minima sociaux (voir le dossier éponyme dans *L'inFO militante* n° 3304), le chômage dépassait toujours les 6%. Du coup, la Suède et l'Allemagne présentent, avec respectivement 83,3% et 80,2%, de forts taux d'emploi (rapport entre la population en capacité de travail et celle employée). En même

temps, le salarié allemand est celui qui travaille le moins, en moyenne, de tous les pays de l'OCDE. Même s'il a un peu diminué, le sous-emploi (personnes désirant travailler plus) est resté important en 2018 en Allemagne : 3,286 millions de personnes.

Le Royaume-Uni affichait en janvier 2019, tout à la fois, un chômage à 3,9% (au sens du BIT) et un taux d'emploi record de 76,1%. « Les pays qui sont arrivés au plein emploi l'ont généralement fait avec une qualité de l'emploi pas très bonne et une faible durée de travail », souligne Éric Heyer de l'OFCE. Effectivement, le plein emploi n'implique pas la disparition du sous-emploi, bien au contraire. « Au Royaume-Uni, le sous-emploi est significatif, avec notamment le développement de contrats comme les contrats zéro heure [travail à la tâche, disponibilité maximum, pas de minimum garanti-NDLR]. Selon l'Insee, en 2017 le Royaume-Uni était ainsi cinquième dans l'Union européenne sur le taux de chômage, mais reculait à la dixième place au niveau de la sous-utilisation de la main-d'œuvre », constate André Garnero, économiste à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OC-

DE, Organisation de coopération et de développement économiques, qui déplore que la notion de plein emploi ne tienne pas compte du sous-emploi, notamment en matière de temps partiel subi et de halo du chômage.

LA RECETTE FRANÇAISE ?

On peut s'inquiéter en France puisque le sous-emploi est déjà important sans encore afficher le plein emploi. Pour 2017, « en plus des 2,6 millions de chômeurs, on compte 1,6 million de personnes en sous-emploi et 1,5 million de personnes dans le halo du chômage », a pu souligner Simon Rebière, chargé d'études à la Dares, la Direction de l'animation de la recherche, des études

et des statistiques.

« Au total, la main-d'œuvre sous-utilisée est donc de 5,7 millions de personnes », et « l'ampleur des personnes qui souhaitent travailler et travailler plus est plus importante que celles qui sont au chômage ».

Ce sont pourtant ces dernières, participant d'un chômage dit « structurel », que l'exécutif vise. Elles feraient tache dans les statistiques et économiquement ne comprimeraient pas assez les salaires. Au premier trimestre 2019, le taux de chômage en France, toujours au sens du BIT (une heure de travail suffit à sortir de la liste), s'établissait encore à 8,7% de la population active, malgré la poursuite de la hausse des CDD (subis ou non).

Suite en page 14



2025, l'odyssée du plein emploi

Suite de la page 13

D'où la diminution des possibilités de refuser un emploi quand on est chômeur. Il n'est désormais plus possible de le faire quand un salaire inférieur est proposé. Double avantage : la personne sort des listes et contribue à la baisse du coût du travail. Cette cerise sur le gâteau est passée au *Journal of-*

ficiel pendant la trêve des confiseurs le 30 décembre dernier et fait partie de mesures modifiant « en profondeur des règles de l'indemnisation chômage », annoncées par le chef de l'exécutif lors des vœux présidentiels. Cela ressemble fort aux recettes allemandes, britanniques ou suédoises. Parmi les mesures présentées, l'une sanctionne deux refus « d'une

offre raisonnable » d'une suppression de l'allocation chômage pendant un mois. Si d'aventure la France arrivait à ce plein emploi, ce ne serait pas celui de l'OIT, l'Organisation internationale du travail, puisque pour elle l'un des critères n'est autre que la liberté de choisir l'emploi le plus en rapport avec ses compétences. **Michel Pourcelot**

Allemagne : le « plein » emploi ou la pauvreté partagée

En 2005, le taux de chômage allemand atteignait 11,2%. Quatorze ans plus tard, il a chuté à 4,9%, son niveau le plus bas depuis la réunification du pays en 1990, se rapprochant ainsi du taux à partir duquel on considère un pays en situation de plein emploi (4% à 4,5%). Que s'est-il passé entre-temps? Certes, l'évolution démographique, avec une baisse de 0,3% de la population en âge de travailler entre 2005 et 2017, a joué un rôle dans cette décade. Mais cela n'explique pas tout. La raison de la baisse du chômage outre-Rhin réside avant tout dans la dérégulation du marché du travail, avec pour conséquence un important appauvrissement des travailleurs.

Entre 2003 et 2005, sous le mandat du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder,

quatre lois Travail, les réformes Hartz (du nom de celui qui les inspira, Peter Hartz, directeur du

personnel de Volkswagen), ont profondément libéralisé, « flexibilisé », le marché du travail allemand. Elles ont favorisé le travail à temps partiel et créé les fameux « mini-jobs », payés 400 euros par mois ou 1 euro l'heure pour les chômeurs de longue durée. Simultanément, les réformes ont durci les conditions d'indemnisation par l'Assurance chômage. La loi Hartz 4 a réduit la durée d'indemnisation. Sous peine d'être radiés, les chômeurs ont dû accepter des emplois ne correspondant pas à leur qualification et mal payés.

LE TEMPS PARTIEL, GRAND SAUVEUR DES STATISTIQUES

Il est aujourd'hui établi de source officielle que la moitié de la hausse du taux d'emploi en Allemagne repose sur des contrats à temps partiel. En 2016, un actif sur cinq, soit 50% de plus qu'avant les réformes Hartz, occupait un emploi atypique selon Destatis, l'équivalent de l'Insee outre-Rhin. Résultat, 22,5% des salariés gagnaient moins des deux tiers du salaire horaire médian en Allemagne en 2014, contre 8,8% en France au même moment, sachant que les deux salaires médians sont équivalents. La proportion de travailleurs pauvres a atteint 9,7% en 2015 en Allemagne contre 7,5% en France. Globalement, le taux de pauvreté s'élevait cette année-là à 16,7% au lieu de 12,2% dix ans plus tôt. Enfin, le taux de chômage moyen cache de fortes disparités régionales. Une récente étude de la Friedrich-Ebert-Stiftung, intitulée « L'Allemagne inégale », révèle par exemple que le taux de chômage atteint 10,7% à Gelsenkirchen, en Rhénanie du Nord-Westphalie, et que le revenu moyen des ménages n'y dépasse pas 16203 euros par an, soit la moitié de celui de la ville la plus riche du pays, Starnberg, près de Munich.

Evelyne Salamero

